

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Décembre 2022**

**255x22**

### **DENOMINATION DE VOIE** **« IMPASSE SACCOMAN »**

Dans le cadre de la réalisation du lotissement Anne-Marie, sis 9 vieille route de la Gavotte, et compte tenu de l'avancement des travaux, il s'avère nécessaire d'identifier la voie située dans cet ensemble immobilier.

La Ville des Pennes Mirabeau souhaite désigner cette voie du nom de la famille « SACCOMAN », propriétaire des terrains où se situe ce lotissement.

La famille ayant donné son accord, Le Maire propose au conseil municipal la dénomination suivante :

- La voie du lotissement Anne-Marie, prenant naissance au 9 vieille route de la gavotte sera dénommée « Impasse SACCOMAN »

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE la proposition de Le Maire,
- DECIDE de dénommer ladite impasse « IMPASSE SACCOMAN »

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

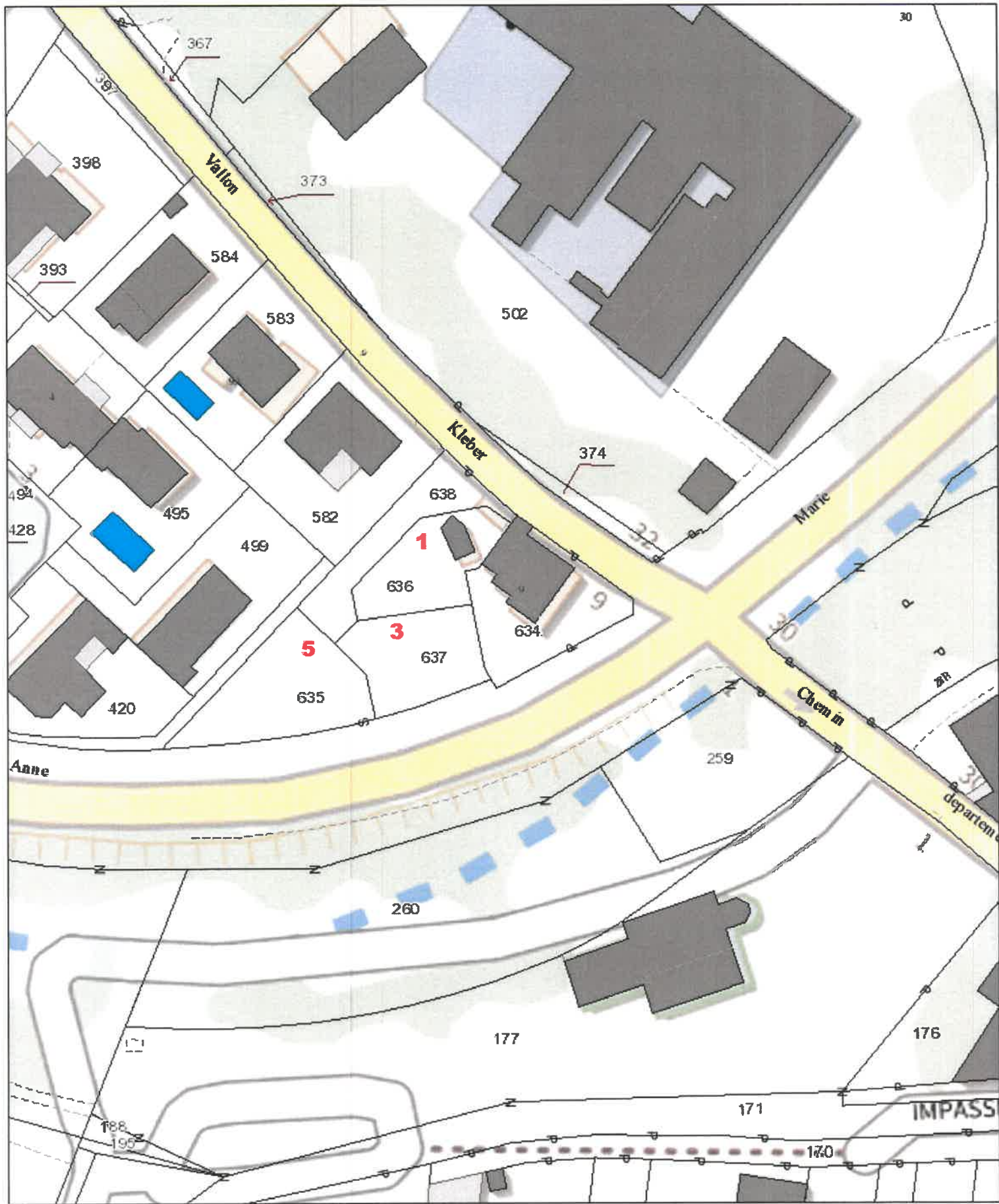
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ**

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL



**IMPASSE SACCOMAN**